

SUPPLEMENT

TO THE **QUEBEC GAZETTE**  **GAZETTE DE QUEBEC.**

NUMBER 1780 A L A
NUMERO 1780.

BOOKS, STATIONARY AND MUSICAL INSTRUMENTS.

AN ASSORTMENT OF BOOKS AND STATIONARY, imported in the *WILLIAM*, Capt. Patterfon from London, will soon be ready for Sale at the *PRINTING-OFFICE*, No. 3, Mountain Street; among which are a few late Pamphlets and New Publications, some valuable Books, School Books, Army Lists, &c. a Collection of Political Caricatures and Drolls, a few of Admiral Nelson's Victory, Portable Writing Desks and a complete assortment of Blank Books:

A L S O,

A SMALL ASSORTMENT OF MUSICAL INSTRUMENTS and Music Books; consisting in, Patent Piano Fortes with French frame, Long-3 Stop. do. do. German Flutes, Fifes, Clarinets and Hautboys and Reeds for do. Books of Instructions, Harpsichord Collections and Blank Music Books of all sizes.

The remainder of the Spring importation consisting chiefly in paper of all sorts is expected in the *NANCY*, and will form a very complete assortment of the best qualities; the whole of which will be sold off either in Wholesale or Retail, at a moderate advance for Cash only.

12th April, 1799.

CASH wanted for Subsistence for the Royal Artillery, 3 Bills for about £400 Sterling each, on Messrs. Cox & Greenwood Paymasters, Charing Cross, London; written proposals to be addressed to Majors Hamilton, Schalch and Captain Dickenson, on or before the 20th instant.

Quebec, 13th June, 1799.

FOR SALE BY AUCTION WITHOUT RESERVE.

THIS DAY, at 12 o'clock precisely on Messrs. Lester & Morrogh's New Wharf.

ABOUT 50 Boxes Lemons and Oranges, just arrived in the *Drummond*, Capt. Fenwick from Fayal.—The vessel having a short passage, they are in excellent order. On Monday will be sold at same place at one o'clock precisely, about 45 pipes Fayal wine of the very first quality, on such conditions as will be expressed in handbills to be distributed hereafter.

Quebec, Thursday, 13th June, 1799. BURNS & WOOLSEY.



For immediate Charter to Lisbon, Liverpool or Clyde,

THE fast sailing Brig *PEGGY*, Andrew Carrick, Master; burden per register 140 tons, now laying at St. Andrew's wharf. Apply to **IRVINE, MACNAUGHT & Co.**

Quebec, 13th June, 1799.

MRS. WATT begs to inform her Friends and the Public, that she has just received by the Countess of Darlington, a very elegant and extensive Assortment of fashionable Nelson, Netted, Lappet, Brocaded, and other Muslins, and also by the *William* from London, a large Assortment of fashionable Millenary, with Hosiery, Haberdashery, and Linnen Drapery—which she will dispose of on the lowest terms, as she has them direct from the Manufactories, either wholesale or retail.

Quebec, 11th June, 1799.

THE SUBSCRIBER has received by the Ships *Golden Grove* from Liverpool, Countess of Darlington from Greenock and in the fleet from London, a very general and extensive Assortment of Dry Goods which are now landing and will be disposed of in wholesale at a low advance for Cash or a short Credit only.

Quebec, 12th June, 1799. T. BROWN.

TO BE LET



AND immediate possession given of the House and garden N^o. 13, in St. John Street, lately occupied by Colonel Blake, all in good repair, with Stabling for Horses and other Cattle.—For further particulars enquire of **JOHN REINHART**, Tobacconist, Lower Town, Market Place.

Quebec, 11th June, 1799.

THE Subscriber Executor of the last Will and Testament of the late *Jean Charles Lacerte*, formerly habitant of the parish of Ste. Anne d'Yamachiche, gives notice in his said quality, to all those who may have claims upon the effects belonging to the estate of the said deceased to give notice thereof in due form, either to himself or to Antoine Isidore Badeaux, Esquire, Not. Pub. at Three Rivers, between this and the 15th day of July next; and all those who are indebted to the said estate are requested to pay immediately, in default whereof he will take such measures as the law directs and avail himself of this advertisement.

Three Rivers, 10th June, 1799.

J. CARBONEAU.

LIVRES, PAPETERIE et INSTRUMENTS de MUSIQUE.

SE vendra sous peu à l'Imprimerie, N^o 3 Rue la Montagne, un Assortiment de **LIVRES** et de **PAPETERIE**, importé de Londres dans le *William*, Capit. Patterfon, dans lequel se trouve quelques brochures récentes et publications nouvelles, quelques bons livres, une collection de livres d'école, des listes de l'armée &c. une collection de caricatures politiques et de farces, quelques représentations de la victoire de l'Amiral Nelson, des bureaux portatifs et un assortiment complet de livres en blanc:

A U S S I

Un petit assortiment d'Instruments et de Livres de Musique, consistant en Forte pianos à Patente, avec cadre à la Française, Grands do. do. à trois différents tons, Flutes traversières, Fifes, Clarinettes et Hautbois avec embouchures pour do. livres d'instruction, pieces de musique pour le Clavecin, et livres de musique en blanc de toutes grandeurs.

Le restant de l'importation du printemps, consistant principalement en Papier de toutes sortes, et de la meilleure qualité, est attendu dans le *Nancy* et formera un assortiment très complet. Le tout sera vendu, soit en gros ou en détail, à un bénéfice très modique pour argent comptant seulement.

12^e Juin, 1799.

L E Souffigné, comme Exécuteur du testament de feu Mr. Louis Des Isles Couillard, Ecuyer, dernièrement décédé à Saint-Thomas, prie tous ceux qui ont quelques prétentions légales sur la succession du dit Sieur, de les produire immédiatement au dit exécuteur testamentaire, d'ici au vingt de Juin prochain, et pour éviter le désagrément de poursuite, ceux qui doivent à la dite succession sont aussi requis de payer dans le même délai au dit Exécuteur Testamentaire à son domicile.

Jh. COUTURE Capit. de milice.

St. Thomas, 25 Mai, 1799.

L E Souffigné, comme Exécuteur du Testament de feu Dame Magdelaine Coulon de Villiers veuve de Joseph Damour, Ecuyer, Sieur de Plaine, dernièrement décédé à l'Hopital Général près de Québec, prie tous ceux qui ont quelques prétentions légales sur la succession de la dite Dame, de les produire au dit Exécuteur Testamentaire ou à Mr. Jh. Planté Notaire à Québec, d'ici au premier de Juin prochain. Et pour éviter le désagrément de poursuites, ceux qui doivent à la dite succession sont aussi requis de payer dans le même délai soit au dit Exécuteur Testamentaire ou au dit Mr. Planté Notaire qui est dûment autorisé à cet effet.

RENAULD, Curé de Beauport, Ex. Test.

Québec, 7 Mars, 1799.

M ADAME WATT prend la liberté d'informer ses amis et le public, qu'elle vient de recevoir par la *Countess of Darlington*, un assortiment très élégant et étendu de Mousselines à la mode, à la Nelson, au réseau et travaillées en brocard, et d'autres Mousselines—aussi par le *William* de Londres, un grand assortiment d'articles de mode, de bas, de clincaillerie et de toiles, dont elle disposera, en gros et en détail, à très bas prix, tenant ces effets en droiture des manufactures.

Quebec, 11me Juin, 1799.

L E Souffigné a reçu par les navires *Golden Grove* de Liverpool, Countess of Darlington de Greenock, et dans la flotte de Londres, un assortiment Général et très étendu de marchandises seches, qui se débarquent maintenant, et seront vendues à un bénéfice modique pour argent comptant seulement ou à court crédit.

Quebec, 8 Juin, 1799. T. BROWN.

L E Souffigné a à vendre, à la maison à la Basse-ville—Du vin de Bourdeaux en barriques et à la douzaine, de la meilleure qualité; du vin de Frantiniac, de l'eau-de-vie de France; du Bled, de la farine, du biscuit et des pois; le tout de la meilleure espèce, dont il disposera à des prix modiques, pour argent comptant seulement.

Quebec, 23 Mai, 1799.

PIERRE BREHAUT.

THE SUBSCRIBER has for Sale at his House, Lower Town, best Claret in Hogsheds and per Dozen, Frontiniac Wine, Coniac Brandy, Wheat, Flour, Biscuit and Peale, all of the best quality, that he will dispose of, at a moderate price for CASH ONLY.

Quebec, 23d May, 1799.

PETER BREHAUT.

L E Souffigné Exécuteur du Testament et des dernières volontés de feu Jean Charles Lacerte, ci devant habitant de la paroisse St. Anne d'Yamachiche, prévient en sa dite qualité, tous ceux qui peuvent avoir des droits ou demandes sur les biens de la succession du dit défunt, de les faire connoître d'une manière authentique, soit à lui-même, ou à Antoine Isidore Badeaux, Ecuyer, Not. P. aux Trois Rivieres, d'ici au quinzième jour du mois de Juillet prochain;—Et requiert tous ceux qui doivent à la dite Succession de payer incessamment, faute de quoi il prendra telles mesures que de droit, et se prévaut de cet avertissement.

Trois Rivieres, 10 Juin, 1799.

JEAN Bte. CARBONEAU,

THE SUBSCRIBER in his quality of attorney of the Reverend M. Truteau, priest, and curate of the parish of St. Louis of Kamouraska, requests all those who have any demands against the said Messire Truteau, either by book debt, bond, obligations or otherwise, to present them to the subscriber at his lodgings in Quebec on or before the 25th September next, otherwise he will avail himself of this advertisement; and those who are indebted to the said Messire Truteau, are required to pay to the subscriber by that time, otherwise they will be prosecuted according to all the rigor of the law.

Quebec 13th June, 1799.

JPH. CHAMARD, Attorney.

NOTICE.

ALL Persons indebted to the Estate of Mr. John Hurst late Apothecary of this city, deceased, are requested to make payment on or before the 20th October next, to the Subscriber, who is appointed Curator to the said Estate; and all persons having any legal demands against the said Estate are desired to exhibit the same according to the above date, properly attested, to

Quebec, 12th June, 1799.

ROBERT HADDAN.

JAMES MITCHELL

RESPECTFULLY informs his friends and the Public in general, that he has received per the Countess of Darlington from Greenock and ship William from London, a general Assortment of Merchandize consisting of—Hyson, fouchong, Tonkee, Hyson skin, Green and Bohea Teas, Loaf Sugar, Barley do. Brown Candy and Spanish Juice, Orange Peel, candied Citron and Orange Chips, sweet and bitter Almonds, Nuts Bloom and Sun Raisins, French Plumbs and Currants, white and black pepper, Nutmegs, Mace, Cloves, Cinnamon, Ginger and Durham mustard, Pine apple cheese, double and single Gloucester do. Olives, Capers, India Soy, Queen's sauce, ketchup, anchovies and best Florence oil, white wine vinegar, lime and lemon juice, paints and linseed oil, okers, Spanish whitening, and lampblack, white and yellow rosin, bees wax, Prussian blue and liquid do. nankeen dye & Indigo, copperas glue & coach varnish, best turpentine soap and Poland starch, hair powder, pomatums, and essence, dressing combs & fine ivory ditto, Reeves's water colours and camel hair pencils, crop leather by hides or in squares, wax and grain calf skins, seal and kip do. black, green, red and yellow Morocco skins, kid and Brasils do. Cordovan boot legs and vamps, shoe thread, closing do. and spindel, tacks, awls and hafts, knives, hammers, pinchers rasps and files, size sticks and Russia hairs, channel'd pumps and fine calf shoes, gentlemen's dress shoes and lady's Morocco sandals, color'd and plain, girls Morocco slippers, dog and seal skin do. ladies silk hose, gentlemen's do. plain, rib'd and colored do. cotton do. do. thread do. white and brown, ladies and gentlemen's gloves, red and blue copper plate furniture, pink and blue stormonds, printed calicoes, muslins plain, strip'd, check'd and embroidered, shawls do. lace veils, white and black, sheetings, dowlas, huckabacks, diapers and high bleached Irish linens, linen and cotton cambricks, do. and cotton handkerchiefs, romal handkerchiefs, pullicats and printed shalls, table cloths, table and desert knives and forks, a general assortment of hard ware, do. of woollen drapery and stationary, violins and do. strings, fishing tackle, and best kirby hooks, buck, duck, pigeon, snipe and dust shot, best glazed gun powder, cloth and shoe brushes, hearth and scrubbing do. L. P. Madeira and Port wine, Cogniac Brandy and Jamaica Spirits, essence of Spruce—a variety of other articles which will be disposed of on very reasonable terms for Cash or a short credit—Orders from town or country will meet the strictest attention and forwarded on the shortest notice,

Quebec, 11th June, 1799.

BY AUCTION

Will be Sold without Reserve, To-morrow the 14th Instant on Messrs. Mathew Macnider & Co's. Wharf.

THE Entire Cargo of the Brigantine Fame, Capt. Godfrey from Fayal, consisting in about 110 Pipes Fayal Wine of a superior quality, which will be put up in alternate Lots of 1, 2 & 4 Pipes for the Accommodation of purchasers, three months Credit will be given to those who buy five Pipes or upwards, for one half the Amount of their purchase on furnishing the Brokers with Approved Notes—Also, will be Sold at same time and place 10 Puncheons Jamaica Spirits, 10 do. West India Rum, and 10 Pipes Prime Port Wine, under such conditions, as to payment, as will be expressed at the Sale, which will begin precisely at one o'clock by

BURNS & WOOLSEY.

And Two Thousand Minots Wheat of an excellent quality in lots of 500 minots each.

On Tuesday next the 18th inst. will be sold at their Auction Room, a General Assortment of newly imported Dry Goods with some Liquors and Groceries.—13th June, 1799.

The Year's Subscription to the Quebec Gazette ended this day. The Subscriptions will be received by

- Mr. F. SARRAULT, Montreal.
- Mr. LOUIS AIME' Berthier.
- Mr. SAMUEL SILLS, Three Rivers, or at
The PRINTING OFFICE, Quebec.

After the 15th July next, the Gazette will be no longer forwarded to the Subscribers who will not then have paid up to the present time; & their accounts will be delivered into the hands of an Attorney, to be recovered according to Law.

Those who are indebted to the Printer, for Advertisements or otherwise, are desired to pay as above; in future, Advertisements will not be inserted in the Gazette without being paid in advance, or a person be appointed in Quebec, who will be responsible for the payment, immediately after the last publication. Unpaid Provincial letters, addressed to the Printer, will not be taken up at the Post Office.—PRINTING OFFICE, Quebec, 1st May, 1799.

LE Souffigné en sa qualité de Procureur général de Messire TRUTEAU Prêtre Curé de la paroisse de St. Louis de Kamouraska, prie tous ceux qui ont quelques demandes à faire contre le dit Messire Truteau, soit par comptes, billets, obligations ou autrement, de les produire au Souffigné en sa demeure à Quebec d'ici au 25 du mois de Septembre prochain; faute de quoi il se pouraudra du présent avertissement. Et tous ceux qui doivent au dit Messire Truteau, sont requis de payer au Souffigné d'ici au même tems, faute de quoi ils se ont poursuivis dans toute la rigueur de la Loi.

Quebec, 13e Juin, 1799.

JPH. CHAMARD, Pro. G.

AVIS.

TOUS ceux qui doivent à la Succession de Mr. John Hurst, décédé, ci-devant apothicaire de cette ville, sont requis de payer leur créance, d'ici au 15 d'Octobre prochain, au Souffigné, qui est nommé Curateur de la dite Succession; et tous ceux qui ont quelques demandes légales contre la dite Succession, sont priés de les faire connoître dans le même tems, dûment constatées, à

Quebec, 12 Juin, 1799.

ROBERT HADDEN.

DISTRICT DES TROIS RIVIERES. EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, de juridiction civile, dans et pour le dit District, à la poursuite de William Grant Ecuyer, Négociant de la ville des Trois Rivières, contre les biens meubles, terres et possessions de Joseph Bonneville de la Paroisse de la Baie St. Antoine, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit Joseph Bonneville, une piece de terre sise et située en la Paroisse Ste. Anne d'Yamachiche, contenant vingt arpents de front ou environ, sur la profondeur qui peut se trouver depuis la rive Nord-est de la Grande riviere d'Yamachiche, à aller aboutir à la ligne Seigneuriale des terres de Nicolas Montour Ecuyer, formant environ quatre cents soixante arpents en superficie, bornée par devant à la susdite Riviere d'Yamachiche, par derriere à la dite ligne Seigneuriale, d'un côté au Sud-est à René Bellemard et d'autre côté au Nord-ouest au nommé Gagnon, avec une vieille grange dessus construite. Or, je donne avis par le présent, que la sus dite piece de terre sera vendue et adjudgée au plus haut enchérisseur, à la porte de l'Eglise de la dite paroisse de Ste. Anne d'Yamachiche, Lundi le trentième jour du mois de Septembre prochain, à dix heures du matin; auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

A. BADEAUX, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions sur la dite piece de terre, soit par hypothèque, servitude ou autrement, sont par le présent requis d'en donner avis au dit Sheriff, à son bureau dans la ville des Trois Rivières, suivant la Loi.—Trois Rivières, 27 Mai, 1799.

DISTRICT DES TROIS RIVIERES. EN vertu d'un Ordre de Venditioni Exponas, émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté de juridiction civile, dans et pour le District sus-dit, à moi adressé, m'enjoignant d'exposer en vente et de vendre suivant la Loi, une piece de terre sise et située en la paroisse St. Joseph de Masquinongé, contenant deux arpents de front, sur quarante arpents de profondeur, bornée par devant à la rive N. E. de la riviere Masquinongé, par derriere about de la dite profondeur, d'un côté à Joseph Belair et d'autre côté à Louis Leclair, avec les batiments dessus construits; laquelle dite piece de terre a été par moi ci-devant saisie et prise en exécution, comme appartenante à Jean Bte. Perrault de la dite paroisse de Masquinongé, en vertu d'un Ordre de Fieri Facias, émané de la dite Cour, à la poursuite de Louis Olivier, Ecuyer, négociant de Berthier. Les formalités requises par la Loi ayant déjà été dûment observées: Je donne avis par le présent en conséquence, que la dite piece de terre sus-désignée, sera vendue et adjudgée au plus haut enchérisseur, à la Porte de l'Eglise de la dite Paroisse St. Joseph de Masquinongé, Lundi le deuxième jour du mois de Septembre prochain à dix heures du matin, aux quels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

A. BADEAUX, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions sur la dite piece de terre sus-désignée, soit par hypothèque, servitude ou autrement, sont par le présent requis d'en donner avis au dit Sheriff à son Bureau dans la ville des Trois Rivières suivant la Loi.—Trois Rivières, 7 Juin, 1799.

A VENDRE PAR ENCAN

Sans réserve, Demain le 14 de ce mois, sur le Quai de Messrs. M'NIDBR & Compagnie.

L'ENTIERE cargaison du brigantin Fame Capit. Godfrey, de Fayal, consistante en environ 110 pipes de Vin de Fayal, d'une qualité supérieure, qui seront vendues alternativement par lots de 1, 2 et 4 pipes; pour la facilité des acheteurs, il sera donné trois mois de crédit à ceux qui acheteront cinq pipes et au dessus, pour moitié du montant de leur acquisition, en donnant aux Courtiers un billet à leur satisfaction—Il sera aussi vendu aux mêmes tems et lieu, 10 Tonnes d'Esprit de la Jamaïque, 10 do. Rum des Isles et 10 pipes de Vin de Port de la première qualité, sous telles conditions, quant au payement, qui seront énoncées au lieu de la vente, laquelle commencera à une heure précise.

Et deux mille minots de Bled d'une qualité excellente, par lots de 500 minots chaque.

BURNS & WOOLSEY.

Mardi prochain le 18 du courant, sera vendu à leur Chambre d'Encan, un assortiment général de Marchandises seches, récemment inportées, avec quelques Liqueurs et Epicerics.—13me Juin, 1799.

A VENDRE par le Souffigné, à sa Manufacture près des Cazernes de l'Artillerie, ou à sa maison No. 18 Rue la Montagne, de la Chandelle au Moule ou à la baguette, en gros ou en détail, pour argent comptant seulement:—aussi du Savon brun et jaune.

N. B. SAVON SUPERFIN, propre pour la Barbe, et pour laver la peau, les Toiles fines, la Mouffeline, les Baptistes, Dentelles, &c.

Fait par

THOS: RICHARDS.

Quebec, 23e Mai, 1797.

**JUST ARRIVED,
And For Sale by the Subscriber,**

FROM 60 to 80 Puncheons of Molasses of a prime quality, and a few Kegs of old Cogniac Brandy, that he will dispose of on moderate terms for Cash only.
Quebec, 8 May, 1799.

JAMES TOD.

ROSSWELL MOULTHROP,

RESPECTFULLY informs the Gentlemen and Ladies of Quebec, and its adjacent villages, that he has arrived in town with an elegant exhibition of Wax figures, which may be seen at Mr. Herald's, Free-Mason's-Hall from 9 o'clock A. M. until 9 P. M. every day in the week. This Exhibition consists of 24 figures as large and as natural as life. Among the collection are the following characters, viz.—His Excellency George Washington, late President of the United States of America, his Excellency John Adams, now President of the same. The two above-mentioned figures are taken from life, and are allowed to bear a striking resemblance to the persons they represent.
The price of admittance is 1/3.
Quebec, 20th May 1799.

To be Sold by Private Sale.

THE fine, large and good House with all the other buildings and lot heretofore advertised by the undersigned in this Gazette, situated at St. Antoine, River Chambly, and now occupied by the Honorable James Walker, Esquire.

Also, another fine, large and good stone house, with a store, stables and other buildings newly erected on a spacious lot of ground close by the Church of Belœil, on the said River Chambly, being part of a piece of arable land of two acres and a half in front and thirty acres in depth; on which there is also erected a good log house, barn, stables and milk house, with all the utensils and cattle necessary for cultivating the said land.—The whole belonging to and now occupied by the Subscriber. There is in the said lot of land a meadow of fifteen acres in superficies newly sown with Timothy seed, and the one half of the rest of the land is sown with wheat and other grains.—The purchaser will be allowed either to take the whole, that is to say, with or without the utensils of agriculture and cattle, and half of the crop to come, as he may like best. Very easy terms of payment, particularly for the lot at Belœil will be given. For further information, application to be made to the owner and subscriber hereto, on the premises at Belœil until the 1st of July next, after which time he means to reside at Quebec, where he will then, receive and answer such proposals as may be made to him. In case a purchaser should not offer before the first of July next, the lot at Belœil will be let on reasonable terms if a tenant offer. The above-said lots and buildings at Belœil and St. Antoine are both as well situated as can be wished for and particularly designed and completed to carry on any trade that may suit on that commercial River.
Quebec, 11th May, 1799.

LOUIS MARCHAND.

TO BE SOLD,

COLONEL Lemaistre's House, Garden, Stabling and other buildings, near Hope Gate; also his House and grass Farm at Beauport,—For particulars apply to him.

Quebec, 10th April, 1799.

THE Subscriber being duly appointed Attorney of Mrs. Charlotte Dennis, widow of the late Paul Dennis, Esq. of the Cedars, requests all those who have any demands against the said Estate to produce their claims on or before the 1st day of August next, and all those that are indebted to the said Estate, are requested to make payment to the Subscriber before that period, otherwise their notes, bonds and accounts will be put in the hands of an Attorney.
Montreal, 27th May, 1799.

SAMUEL DAVID.

NOTICE.

THE SUBSCRIBER being duly elected Curator to the Estate of the late James Mackenzie of Three Rivers, deceased, requests all those who are indebted to said Estate, to pay to him, or to Mr. Thomas Naismith at Three Rivers, (who is duly authorized to give a discharge) without delay—and all persons that have any demands against the same are required to give in their respective claims to the Subscriber.
Quebec, 28th May, 1799.

MATHEW BELL.

CASTOR OIL

WARRANTED GOOD.

THE SUBSCRIBER has on hand the remainder of a Consignment of this invaluable and safe Medicine—which he will sell much under the price charged in England—either by the dozen of quart bottles or the single bottle.
Quebec, 22d May, 1799.

J. GRAY.

LANDING from the Golden Grove and Fame for Sale by Mathew Macnider and Co. Lower Town, Quebec, on reasonable terms.

- Best Port and Madeira Wines.
- do. Teneriffe and Fayal do.
- do. Barcelona do. in Hhds. of same quality with that of last year.
- do. Jamaica Spirits.
- do. Liverpool Salt.
- do. Cheshire and Gloucester Cheese.
- do. Sheet Iron in Boxes.
- do. German Steel in do. 56lb. each.

A well Chosen Assortment of Queen's Ware in Crates, and a few Boxes of Glazed and Hunter's Pipes.

Quebec, 31st May, 1799.

RECEMMENT ARRIVE'

Et à Vendre par le Souffigné.

ENVIROn 60 à 80 tonnes de Mélasse de la première qualité, et quelques barrils de vieille eau-de-vie de France, dont il disposera à des prix modiques pour argent comptant seulement.
Quebec, 8e Mai, 1799.

JAs. TOD.

ROSSWELL MOULTHROP,

INFORME respectueusement les Messieurs et Dames de Québec et des endroits adjacents, qu'il est arrivé en ville avec une exhibition élégante de figures en cire, que l'on pourra voir chaque jour de la semaine chez Mr. Herald, hall des Franc-Maçons, depuis neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Cette exhibition consiste en 24 figures aussi grandes et aussi naturelles que la nature même. Dans cette collection il y a les caractères suivants, savoir:

Son Excellence George Washington, ci-devant Président des Etats Unis de l'Amérique.

Son Excellence John Adams, le Président actuel des dits Etats. Les deux figures ci-dessus mentionnées sont prises d'après les personnes mêmes, et passent pour avoir une ressemblance frappante aux personnages qu'elles représentent.

Le prix de l'entrée sera de 1/3.

Quebec, 20 Mai, 1799.

A VENDRE de Gré-à-Gré.



LA belle grande et bonne maison, avec les autres bâtiments et emplacement ci-devant avertis par le Souffigné dans cette Gazette, sise et située à St. Antoine Rivière Chambly, et à présent occupée par l'Honorable James Walker, Ecuier.

Aussi une autre belle grande et bonne maison neuve en pierre, avec un hangard, écurie et autres bâtiments sur un très spacieux emplacement près de l'Eglise de Belœil aussi Rivière Chambly, faisant partie d'une très bonne terre toute en valeur de deux arpents et demie de large sur trente arpents de profondeur, bâti en outre d'une très bonne maison de pièces sur pièces, grange, étable, écurie et laiterie, avec tous les ustensils d'agriculture et animaux nécessaires à la culture de la dite terre, le tout appartenant et occupé présentement par le Souffigné. La dite terre ayant une prairie nouvellement semée en mil de quinze arpents en superficie et la moitié du reste de la dite terre ensaïmée de Bled et autres grains. L'acquéreur pourra à son choix avoir le tout, c'est à dire avec ou sans les ustensils d'agriculture, animaux et la moitié de la Récolte prochaine. Il sera donné beaucoup d'aisance pour les termes de paiements, sur tout pour l'établissement et terre de Belœil.—Pour plus ample information il faut s'adresser au Souffigné à Belœil jusqu'au premier de Juillet prochain, après lequel tems il se propose faire la résidence à Québec où il recevra également et répondra aux propositions qu'on pourra lui faire. A défaut d'un acheteur avant le premier de Juillet prochain pour l'établissement de Belœil, il acceptera s'il s'offre d'un Locataire à des termes raisonnables.—Les dits établissements de Belœil et St. Antoine sont aussi bien situés qu'on peut le désirer et particulièrement adaptés pour y faire dans l'un et l'autre lieu tel commerce qu'on jugeroit à propos sur cette Rivière commerçante.
Quebec, le 11 Mai, 1799.

LOUIS MARCHAND.

A VENDRE.



LA Maison du Colonel LEMAISTRE avec le jardin, étable et autres bâtiments, près de la porte Hope; aussi sa maison de campagne, avec la terre, située à Beauport.

Pour plus amples informations s'adresser à lui-même,—Quebec, 10e Avril, 1799.

LE Souffigné étant dûment nommé Procureur de Made. Charlotte Dennis, veuve de feu Paul Dennis, Ecuier, des Cedres, prie tous ceux qui ont quelques demandes contre la dite Succession, de produire leurs prétentions d'ici au premier jour d'Août prochain; et tous ceux qui doivent à la dite Succession, sont requis de payer au Souffigné d'ici à ce tems, autrement leurs billets, obligations et comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

Montréal, 27 Mai, 1799.

SAMUEL DAVID.

AVIS PUBLIC.

LE Souffigné étant dûment élu Curateur de la Succession de feu James Mackenzie des Trois Rivières, décédé, prie tous ceux qui doivent à la dite Succession, de payer sans délai, soit à lui-même ou à Mr. Thomas Naismith aux Trois Rivières, (qui est dûment autorisé à donner quittance. Et tous ceux qui ont quelques demandes contre la dite Succession sont requis de remettre au Souffigné leurs prétentions respectives.
Quebec, 28 Mai, 1799.

MATHEW BELL.

SE débarquent du Golden Grove et du Fame, et à vendre par Mathew Macnider et Co. à la basse-ville de Québec, à des prix modiques,

- Des vins de Port et de Madère de la meilleure qualité.
- Ditto de Ténériffe et de Fayal.
- Ditto de Barcelone en barriques, de même qualité que celle de l'année dernière.
- De l'Esprit de la Jamaïque.
- Du Sel de Liverpool.
- Du fromage de Cheshire et de Gloucester.
- De la Taule en caille.
- De l'acier d'Allemagne par caisse de 56lb. chaque.

Un assortiment bien choisi de Fayances en paniers, et quelques caisses de pipes vernies et de Hunter.—Quebec, 30 Mai, 1799.

SALES BY PUBLIC AUCTION,

At TEASDALE'S COFFEE-HOUSE, on Tuesday 6th August next, between the hours of 11 o'clock in the forenoon, and 2 in the afternoon, (if not previously disposed of at Private Sale) the following Lots situate in the Village of Assomption and vicinity thereof, in the County of Leinster, District of Montreal, Lower Canada.

1. A FARM of 3 arpents in front, on the river, by 20 arpents in depth, all mostly clear and arable, with a good Farm House, barn and stables thereon erected, within half a mile of the village.

2. Another lot of Land 1½ arpent in front, on the river, by 25 arpents in depth, laid down in grass sown with Timothy, except a small part thereof bearing poplars and various other trees, forming a very pleasant grove, adjacent to the village.

3 A new, neat and commodious Dwelling house, with a good cellar under, and a pleasant lot of garden ground extending from the house to the bank of the river, situate in the village, and occupied by Mr. M'Crac.

4 Another Dwelling House, with stables, barn and other office houses convenient for a family, with about 1¼ acres of garden ground, pleasantly situate on the bank of the river, and in the village.

5. A Brewery and Distillery, with the whole apparatus complete for both branches, situate on the bank of the river of Assomption, adjoining the village.

The Brew-house is 50 feet in length, 36 in breadth, and height proportional; in which is a copper fixed of 1276 gallons, and a smaller boiler adjoining; the mash tub so capacious as to wet 64 bushels of grain a day; in the room there are six fermenting vessels for distillation and two for beer, containing from 900 to 1200 gallons each, all iron bound, and well fixed, and adjoining thereto, is the Distillery of 24 feet by 20, where are two stills, one of 200 gallons and another containing between 80 and 90 gallons, with worms complete, and supplied with water by pipes from a pure fountain about 600 yards distance.

Appendages thereto, viz. — A malt barn and kiln, with every utensil necessary for malting.

A Horse mill, drove by four Horses, for the purpose of grinding malt and other grain, for Brewing or Distilling.

A convenient Dwelling House adjoining, about 60 feet in length, under which is a cellar, for the purpose of storing beer or spirits as produced from the works.

6. A lot of land 2½ arpents in front, by 40 arpents in depth, situate on the river, about five leagues distant from the village.

The whole of the premises will be shewn by application to Messrs. George M'Beath and William Sheppard, in the village, against whom any person having any demand, will produce their accounts without delay to the Subscribers, to whom the whole property is assigned in trust, per act passed before John Gerbrand Beck, Esq. Notary Public of this City.

JOHN FORSYTH,
DAVID DAVID,
FRANCIS WINTER. } TRUSTEES:

Montreal, 11th April, 1799.

DISTRICT OF QUEBEC. BY virtue of a writ of execution issued out of His Majesty's Court of King's Bench, of civil jurisdiction for the said District, at the suit of Joseph Drapeau, against the property moveable and immovable of Jean Marie Chouinard, to me directed; I have seized and taken in execution as belonging to the said Jean Marie Chouinard:

1st. Two arpents of land in front, by forty arpents in depth, situate in the Parish of Kamouraska, in the District aforesaid, joining on the north east side to Charles Gagné, on the south west side to Etienne Tardif, in front to the River St. Lawrence, and in the rear to Jacques Laplante; together with a house and other buildings thereon erected.

2d. Two arpents of land in front, by forty arpents in depth, joining on the south west side to Joseph Couturié, on the other side towards the north east to Joseph St. Jor, both in the front and rear to Pierre Sirois dit Duplessis, situate in the said Parish of Kamouraska. Now I do hereby give notice, that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder at the Church door of the Parish of Kamouraska, on Monday the ninth day of September next, at ten o'clock in the morning, at which time and place the conditions of sale will be made known.

JA. SHEPHERD, Sheriff.

All those who have any pretensions on the premises above described, by mortgage, or other right or incumbrance, are hereby required to give notice thereof, to the said Sheriff, at his office in Quebec, according to Law.

Quebec, 2d May, 1799.

DISTRICT OF QUEBEC. BY virtue of a writ of execution issued out of the Court of King's Bench, of civil jurisdiction, for the said District, at the suit of Henry Caldwell, Esq. Seigneur of Lauzon, against the property moveable and immovable of Joseph Marie Chantal, to me directed; I have seized and taken in execution, as belonging to the said Joseph Marie Chantal, a piece of land situate in the Parish of St. Nicolas in the said District, at the place called *le grande pointe*, south of the River named *le Bras*, which falls into the River Chaudière; of three arpents in front, by thirty in depth, bounded on the south west by Augustin Chantal, on the north east by ungranted lands, in front by the River *le Bras*, and in the rear at the end of the said thirty arpents. Now I do hereby give notice, that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Church door of the Parish of St. Nicolas aforesaid, on Monday the ninth day of the month of September next, at ten o'clock in the morning, at which time and place the conditions of sale will be made known.

JA. SHEPHERD, Sheriff.

All those who have any pretensions on the above described premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby required to give notice thereof, to the said Sheriff, at his office in Quebec, according to law.

Quebec, 2d May, 1799.

Just Published, and for Sale at this Office, a Narrative of the Victory of the Nile, &c. — Price 1/6 and 1/3 per doz.

A VENDRE PAR ENCAN PUBLIC

Au Caffé de Sullivan Mardi le 6 Août prochain depuis onze heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, au défaut d'une vente antérieure de gré à gré; les Lots suivants situés au village de l'Assomption et dans ses environs, Comté de Leinster, District de Montreal, Bas Canada.

1. UNE Terre sur la riviere, de trois arpents de front sur 20 arpents de profondeur, presque toute défrichée et labourable, qui contient une excellente maison, une grange et des étables; ell est à un demi mille du Village.

2. Un autre lot de terre sur la riviere, d'un arpent et demi de front sur 25 arpents de profondeur, parsemé d'herbe et de franc foin, à l'exception d'une petite lisière couverte de peupliers et de différens arbres, qui forment un bocage délicieux dans les environs du Village.

3. Une belle et commode maison neuve avec une bonne cave et un terrain propre à faire un beau jardin, qui contient tout l'espace qu'il y a de la maison au bord de la riviere; elle est située au village et est occupée par Mr. M'Crac.

4. Une autre maison avec des étables, une grange et autres dépendances nécessaires à une famille, outre environ un arpent et trois quarts de terrain propre au jardinage; le tout agréablement situé dans le village sur les bords de la riviere.

5. Une Brasserie et une Distillerie avec un assortiment complet de tous les ustencils nécessaires à ces deux branches, joignant au Village sur les bords de la riviere l'Assomption: la Brasserie a environ 50 pieds de long sur 36 de large et est d'une hauteur proportionnée; elle contient une chaudière de cuivre immobile de 1276 galons, qui joint à une autre plus petite, et une cuve d'une capacité si grande que l'on peut y jeter 64 minots de grains tous les jours. Il y a si vaisseaux propres à la fermentation du Rum et deux à celle de la Biere, tous cerclés en fer et bien fixés, et capables de contenir entre 900 et 1200 galons; ils joignent à la distillerie de 24 pieds sur 20, qui contient deux alambics, l'un de 200 galons et l'autre de 80 à 90. l'un et l'autre completement assortis; ils se remplissent par des tuyaux qui y portent les eaux d'une claire fontaine, qui n'est qu'à environ 600 verges de distance.

BATIMENS CONTIGUS, SAVOIR:

Un grenier et un Four à drèche avec tous les ustencils nécessaires à cet article.

Un Moulin mis en mouvement par quatre chevaux, pour moudre la drèche et les autres grains dont on se sert dans la Brasserie ou la Distillerie.

Une maison commode adjacente, d'environ 60 pieds de long, avec une cave propre à contenir la biere ou les esprits distillés.

6. Un lopin de terre de deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur, situé à environ cinq lieues du village sur la riviere.

Les requérans pourront visiter les premises susdites, en s'adressant dans le village à Messrs. GÉO. M'BEATH et WM. SHEPPARD; dont tous les créanciers produiront leurs comptes sans délai aux Souffignés, dépositaires appointés de tous leurs fonds par acte passé pardevant John Gerbrand Beck, Ec. Notaire Public en cette ville.

JOHN FORSYTH,
DAVID DAVID,
FRAN. WINTER. } Curateurs

Montréal, 11e Avril, 1799.

DISTRICT DE QUEBEC. EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour du Banc du Roi de juridiction civile pour le dit District, à la poursuite de Joseph Drapeau contre les biens meubles et immeubles de Jean Marie Chouinard, à moi adressé j'ai fait et pris en exécution, comme appartenant au dit Jean Marie Chouinard.

1. Deux arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur, située en la paroisse de Kamouraska dans le District susdit, tenant d'un côté au Nord-est à Charles Gagné, d'autre côté au Sud-ouest à Etienne Tardif, par devant au fleuve St. Laurent, et par derriere à Jacques Laplante; ensemble une maison et autres bâtiments dessus construits.

2. Deux arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur, tenant du côté du Sud-ouest à Joseph Couturié, d'autre côté au Nord-est à Joseph St. Jor, et par devant et par derriere à Pierre Sirois dit Duplessis, située en la dite paroisse de Kamouraska. Or je donne avis par le présent que les dites prémisses seront vendues et adjudgées au plus haut enchérisseur à la porte de l'Eglise de Kamouraska susdit, Lundi le neuvieme jour de Septembre prochain, à dix heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

JA. SHEPHERD, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions sur les prémisses ci-dessus désignées, par hypothèque ou autre droit ou servitude, sont par le présent avertis d'en donner avis au dit Sheriff à son bureau à Québec suivant la Loi.

Quebec, 2 Mai, 1799.

DISTRICT DE QUEBEC. EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour du Banc du Roi de juridiction civile pour le dit District, à la poursuite de Henry Caldwell, Seigneur de Lauzon, contre les biens meubles et immeubles de Joseph Marie Chantal à moi adressé, j'ai fait et pris en exécution comme appartenant au dit Joseph Marie Chantal, une piece de terre située en la Paroisse de St. Nicolas, dans le dit District, à l'endroit appelé *la Grande Pointe*, au Sud de la riviere nommée *le Bras* qui tombe dans la Riviere Chaudière, de trois arpents de front sur trente arpents de profondeur, borné au Sud ouest par Augustin Chantal, au Nord-est par les terres non concédées par devant par la Riviere *le Bras* et par derriere au bout des dits trente arpents. — Or je donne avis par le présent que les dites prémisses seront vendues et adjudgées au plus haut enchérisseur à la porte de l'Eglise de St. Nicolas susdite, Lundi le neuvieme jour de Septembre prochain, à dix heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

JA. SHEPHERD, SHERIFF.

Tous ceux qui ont des prétentions sur les dites prémisses ci-dessus désignées, par hypothèque ou autre droit ou servitude sont par le présent avertis d'en donner avis au dit Sheriff à son bureau à Québec, suivant la Loi.

Quebec, 2 Mai, 1799.